

Houle, Michel et Julien, Alain. *Dictionnaire du cinéma québécois*. Montréal, Fides, 1978. xxx, 366 p.

Pierre Véronneau

Volume 25, Number 3, September 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Véronneau, P. (1979). Review of [Houle, Michel et Julien, Alain. *Dictionnaire du cinéma québécois*. Montréal, Fides, 1978. xxx, 366 p.] *Documentation et bibliothèques*, 25(3), 165–167. <https://doi.org/10.7202/1054328ar>

parution. Nous n'ajouterons pas de l'huile sur ce feu qui heureusement ne fut que de paille. Notons simplement que la coloration du travail est plus québécoise que canadienne et que de ce fait il était quelque peu risqué de l'intituler *Les cinémas canadiens*.

Les remarques que l'on peut faire sur l'ouvrage se situent à deux niveaux, selon que l'on se place du point de vue du profane ou du point de vue du spécialiste. Ne parlons pas de chercheur, ce serait demander à ce livre aux intentions vulgarisatrices des qualités qu'il ne pouvait avoir.

Pour le profane, et je pense notamment aux étudiants, on peut dire que chaque article résume adéquatement l'essentiel du sujet. L'information est dans l'ensemble solide, le style généralement vivant. Le cinéma québécois y apparaît comme un cinéma non réservé aux rats de cinémathèques. L'illustration fort abondante et bien choisie, la présence d'une chronologie, de repères bibliographiques, un répertoire de cent films et de cinquante cinéastes fournissent au lecteur néophyte une masse appréciable d'informations. Une typographie agréable à l'oeil et une bonne mise en page rendent plaisante la consultation de l'ouvrage. Il reste à savoir si tous ces articles mis ensemble représentent une synthèse valable des «cinémas canadiens». Nous savons que dans ce domaine, la critique est aisée et les choix difficiles. Nous pensons que les articles correspondent bien aux points saillants de l'histoire du cinéma québécois de ces dix dernières années. Est-ce qu'ils couvrent la réalité cinématographique canadienne annoncée par le titre? Notre connaissance imparfaite de la question nous empêche de répondre.

Si l'on se place maintenant du point de vue du spécialiste, on peut regretter que Pierre Véronneau ait fait preuve de parcimonie dans son article sur la période 1944-1953. A-t-il préféré garder inédit certain matériel des dossiers de la Cinémathèque pour une publication ultérieure sur le même sujet? Bien que nous partageons les points de vue sur le cinéma direct exprimés par Pierre Véronneau et Michel Euvrard, nous trouvons que l'oeuvre de Pierre Perrault fait plutôt l'objet d'un pas-

sage à tabac que d'une approche critique équitable.

L'article de Robert Daudelin illustre avec bonheur ce que Gilles Marsolais a appelé la pollinisation de la fiction par le direct. L'analyse pénétrante de Michel Houle sur quelques aspects idéologiques et thématiques du cinéma québécois fait regretter que l'ouvrage ne contienne pas une approche identique au niveau du court métrage. Le texte de Pierre Pageau sur le cinéma commercial aurait peut-être gagné en précision s'il avait été accompagné de tableaux. Les articles de Peter Morris sur les débuts du cinéma canadien, de Piers Handling sur l'Office national du film et de Louise Beaudet sur l'animation ont du mal à sortir des sentiers battus de ces sujets, compte tenu des limites de l'ouvrage. Quant aux deux autres textes, «Le cinéma de la côte ouest», «Le cinéma expérimental», sans dépasser le domaine des généralités, ils nous paraissent représenter les coups d'oeil inédits de l'ouvrage.

En conclusion, nous pouvons dire que, même s'il donne au spécialiste une impression de déjà vu, *Les cinémas canadiens* nous semble un bon instrument de vulgarisation dans un secteur important de la culture québécoise.

Alain Julien

Professeur d'histoire du cinéma
Université McGill
Montréal

Houle, Michel et Julien, Alain. Dictionnaire du cinéma québécois. Montréal, Fides, 1978. xxx, 366p.

La publication d'un *Dictionnaire du cinéma québécois* constitue un événement majeur de notre littérature cinématographique. Jusqu'à présent, nous ne possédions sur notre cinéma que des ouvrages anciens et bourrés d'erreurs ou des monographies d'intérêt variable (du meilleur à l'insipide). À cela s'ajoutaient de nombreux articles éparpillés çà et là, au gré des revues de cinéma et, du point de vue historique, généralement sommaires.

Nous nous trouvons donc clairement en face d'un manque que deux professeurs de cinéma, probablement confrontés aux exigences de leur métier et à la rareté des outils pour bien l'exercer, ont tenté de combler. Michel Houle et Alain Julien ont choisi, pour des raisons évidentes, de se limiter au cinéma québécois qu'ils définissent ainsi: cinéma de langue française produit au Québec; par opposition à cinéma canadien, cinéma d'expression anglaise produit au Québec ou au Canada. Prendre comme critère de discrimination la langue plutôt que le territoire peut poser certains problèmes, par exemple lorsque des Québécois tournent en anglais; de toute manière, les auteurs en sont implicitement conscients puisque, en annexe II, ils nous donnent une liste des longs métrages tournés au Québec.

Les inconvénients d'un tel découpage sautent aux yeux à la lecture du dictionnaire qui amalgame oeuvres, cinéastes, comédiens et organismes. Plusieurs cinéastes francophones, surtout de l'ONF, ont réalisé des films en anglais ou hors du Québec, et pourtant nous avons droit à de précieuses évaluations de certains de ces films. Autrement dit, nos auteurs ont compris qu'une définition qui s'applique bien à des oeuvres s'applique mal à des personnes, ce qui les a obligés à glisser de cinéma québécois à Québécois qui font du cinéma¹. Ces choix, s'ils veulent souligner l'existence réelle et les qualités incontestables d'un cinéma national au Québec, nous empêchent toutefois d'obtenir un portrait juste du Québec cinématographique, en ce sens notamment qu'il exclut toutes les oeuvres faites par des Canadiens anglais sur notre territoire. On peut le déplorer, mais cela relève d'un parti-pris.

Cette remarque nous amène à une autre caractéristique de ce dictionnaire: celle d'être sélectif. Qui dit sélection dit nécessairement mise en relief de certains et oubli d'autres. C'est probablement sur ce plan que le dictionnaire nous laisse le plus insatisfait. D'une part, comme nous l'avons souligné, il veut couvrir plusieurs

champs: films, cinéastes, comédiens, organismes, etc. Cette volonté, qu'on peut contester, amène d'autre part les auteurs, pour des raisons d'espace et d'économie, à négliger certains cinéastes, certains films ou certains acteurs qui auraient eu leur place même dans un dictionnaire aux visées plus restreintes.

Sans nier l'importance réelle des sujets retenus par nos auteurs, nous considérons comme fort discutable le fait de les privilégier, c'est-à-dire les critères mêmes qui ont permis de négliger des sujets relativement plus importants. Les auteurs ayant admis le principe de la pluralité, nous ne pouvons que déplorer l'absence de deux champs particuliers: la production et la distribution. Il nous semble inconcevable de parler de cinéma québécois sans mentionner les J.-A. DeSève, Paul L'Anglais ou Pierre Lamy, pour ne pas citer d'autres producteurs de l'ONF dont l'importance pour le cinéma québécois est supérieure à celle de plusieurs comédiens ou cinéastes cités. Privilégier ceux-ci aux dépens des premiers relève d'une idéologie qu'on est en droit de déplorer.

Si nous nous situons sur le terrain où se placent Michel Houle et Alain Julien, nous devons reconnaître que non seulement ils ont retenu la grande majorité des cinéastes importants au Québec, mais encore qu'ils ont rappelé à notre mémoire des noms qui, malgré leur intérêt incontestable, étaient trop vite tombés dans l'oubli: les Balis, Palardy, Paquette, etc. Naturellement, comme dans le cas de tout dictionnaire sélectif, on peut ne pas être d'accord avec tous les choix des auteurs: nous ne voulons pas suggérer que certains noms se retrouvant au dictionnaire ne devraient pas y figurer mais affirmons tout simplement qu'en regard des choix établis, on ne peut que déplorer l'absence d'autres cinéastes comme Paul Vézina ou André Melançon par exemple.

Pour en terminer avec les critiques, il faut rappeler que ce dictionnaire du cinéma est principalement un dictionnaire des cinéastes: ainsi, on n'y trouvera que difficilement des renseignements sur un film dont on ne connaît pas le réalisateur. Il faut avouer qu'à notre connaissance, il n'existe pratiquement pas d'ouvrage qui

1. Nous retrouvons une exception inexplicable par rapport aux critères de nos auteurs: Norman McLaren, qui possède toutes les qualités possibles sauf d'être un cinéaste québécois.

marie l'aspect répertoire avec tout ce que cela implique d'exhaustivité et l'aspect dictionnaire des cinéastes. Tel n'était d'ailleurs pas le propos des auteurs qui oeuvrent dans un cadre bien défini les obligeant à la sélection.

La plupart des articles de ce dictionnaire renvoient à des cinéastes ou à des comédiens. C'est sur ce plan que le travail des rédacteurs est le plus appréciable. Ils ont fait un effort immense pour fournir les détails biofilmographiques les plus précis et les plus révélateurs possibles. Si dans certains cas, ce travail pouvait s'accomplir assez facilement, dans d'autres cas, il n'existait pratiquement rien; on peut imaginer la somme des recherches qu'il a fallu accomplir. Chaque notice est suivie d'une filmographie généralement complète où l'on ne relève que très peu d'erreurs, ce qui est encore une marque du sérieux des auteurs-pionniers.

Mais le trait le plus original de ce dictionnaire, ce qui naturellement ne saurait plaire à tous, est sa partialité. Plutôt que de demeurer dans une «neutralité bienveillante», les rédacteurs commentent les cinéastes et leurs oeuvres, en font ressortir les qualités et les points faibles, bref fournissent une évaluation qui non seulement guide l'utilisateur mais encore lui sert de point de départ pour prendre position et former son propre jugement. Une telle démarche n'est possible que parce que les auteurs ont visionné la majorité des films dont ils parlent. Si ce n'était le cas, ils en seraient demeurés au strict résumé descriptif qui ne demande ni opinion, ni effort particulier. Michel Houle et Alain Julien ont préféré un dictionnaire qui ne soit pas qu'une liste d'épicerie. Félicitons-les d'avoir des idées, ce qui n'empêche pas la rigueur de leur démarche. Par la méthode qu'ils emploient, ils sont tour à tour historiens, pédagogues et critiques. Il faut non seulement leur en savoir gré, mais encore apprécier leur courage.

La partie dictionnaire proprement dite est suivie des sections suivantes: Généalogie des cinéastes québécois, Chronologie des longs métrages (la plus utile), Filmographie commentée et Bibliographie annotée (la plus complète jusqu'à présent). Malgré les quelques réserves que nous

avons pu formuler au début, nous ne pouvons que redire l'importance d'un dictionnaire qui déblaie, en y ordonnant les événements et les films, un terrain jusque-là demeuré vierge. En résumé, un ouvrage de base pour tous ceux qu'intéresse notre cinéma, un ouvrage qui répondra sans doute aux besoins des étudiants, des professeurs et des profanes.

Pierre Véronneau

Cinémathèque québécoise
Montréal

Bethery, Annie et Gascuel, Jacqueline. Les périodiques. Avec la collaboration de Michèle Ganot et al. Paris, Cercle de la librairie, 1978. viii, 211p. (Bibliothèques, 4)

Les bibliothécaires de Massy ont voulu faciliter le choix des périodiques à leurs collègues qui oeuvrent dans les divers types de bibliothèques. La presse, comparativement au livre, fait figure de parent pauvre au point de vue bibliographique et les outils qui existent dans ce domaine où la spécialisation compte beaucoup sont peu accessibles aux petites bibliothèques. C'est donc à elles surtout que s'adresse cette analyse de plus de 400 titres de périodiques.

L'ouvrage se divise en trois parties. La première est théorique. Elle définit le périodique, délimite sa provenance (origine officielle, journaux underground, journaux gratuits financés par des annonceurs), énumère et explique ses diverses fonctions (informative, idéologique, documentaire, sociale, commerciale, récréative et culturelle). Elle insiste aussi sur son utilisation dans les bibliothèques publiques. Le périodique atteint un public plus large que le livre et occupe une place plus importante dans les habitudes de lecture des Français. Les périodiques contribuent à la mise à jour constante de l'information.

Pour permettre l'accès à l'information, les instruments bibliographiques doivent constamment être mis à jour. Les index annuels des revues générales et spéciali-